



HAL
open science

Les liens avec des parents au sein des réseaux de relations personnelles

Alexis Ferrand

► **To cite this version:**

Alexis Ferrand. Les liens avec des parents au sein des réseaux de relations personnelles. Du politique et du social dans l'avenir de la famille, Feb 1990, Paris, France. pp.79-90. halshs-00261796

HAL Id: halshs-00261796

<https://shs.hal.science/halshs-00261796>

Submitted on 9 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les liens avec des parents au sein des réseaux de relations personnelles

Alexis FERRAND.

MC en Sociologie, Université Grenoble II.

Détaché chargé de recherche au LASMAS (CNRS).

Chapitre paru dans les actes du séminaire *Du politique et du social dans l'avenir de la famille* (Paris 02/1990), Haut Conseil de la Population et de la Famille.

Paris, La Documentation Française, 1992 : 79-90

NB La pagination de ce fichier n'est pas celle de l'ouvrage

La sociologie, née dans une période où se troublait la vision du social et de son ordre, reste volontiers héritière d'une forte propension à vouloir identifier, nommer, situer, des entités collectives, des cadres sociaux à sauver ou restaurer, des institutions garantes du bonheur des individus dans l'harmonie du tout. Cette pensée identifie, articule de façon indissociable, régulation sociale et forme collective, contrôle et groupement. Qu'est-ce qu'un changement social? Le remplacement d'une prescription par une autre, d'un "décret" par un autre dans un cadre inchangé, ou bien un changement de cadre, de forme de régulation sociale?

Sur quelles bases, par quelles approches, pourrait-on percevoir ces transformations ? La question est complexe et les voies à explorer multiples. Une perspective partielle est ouverte par ce qui s'appelle désormais "l'analyse de réseau", plus précisément par une de ses branches qui s'intéresse aux "réseaux personnels" ("personal community", "ego-network", "first order network"...). Perspective partielle parce qu'elle est très comportementaliste : les représentations et le symbolique échappent à son regard ; perspective partielle parce qu'elle n'a atteint qu'un faible degré de synthèse théorique. Voie intéressante qui traite du quantitatif, mais complexe (des combinatoires et pas seulement des accumulations), et qui restitue ainsi la diversité des jeux relationnels où on pourrait apercevoir les linéaments de nouvelles régulations sociales.

Après avoir exposé quelques aspects méthodologiques de cette approche, nous nous appuyerons sur une enquête américaine pour présenter quelques résultats et un type d'interprétation qui peut en être proposée.

La construction et l'analyse des "réseaux personnels"

Pratiquement il s'agit de demander à des individus de choisir dans l'ensemble de toutes les personnes qu'ils connaissent directement celles avec lesquelles ils sont en relation sur une base précisée par le questionnaire: l'individu sélectionne un sous-ensemble de son système relationnel, et différentes informations sont demandées sur chacune des relations de ce sous-ensemble. Les réseaux analysés sont des "morceaux choisis", et jamais "les" réseaux réels, complets des individus. L'interprétation de toute analyse demande de prêter une grande attention à la procédure utilisée pour faire effectuer cette sélection par l'enquêté.

Pour chaque relation, il est demandé de décrire quelques caractéristiques socio-démographiques de la personne connue (dans la partie "proche" du système relationnel de l'individu ces informations sont connues de lui et rapportées fidèlement) et des caractéristiques de la relation: comment s'est elle formée? quand? en quelle qualité a-t-on l'occasion de se rencontrer aujourd'hui (parent, voisin, collègue, ami etc)? pour avoir quel type d'échange? à quelle fréquence? se sent-on plus ou moins en confiance avec, ou proche, de cette personne? etc. On demande aussi, selon ce qu'en sait l'individu, si les personnes qu'il connaît se connaissent aussi entre elles. Des données de cette nature peuvent être recueillies sur des échantillons importants d'individus, avec des procédures d'enquêtes tolérables pour les enquêtés et acceptables pour les budgets.

Les données recueillies constituent des univers diversifiés:

- a) très classique, les caractéristiques socio-démographiques des individus enquêtés ;
- b) moins courant, sur une sorte d'échantillon au second degré, les caractéristiques socio-démographiques des personnes citées par tous les individus enquêtés;
- c) les caractéristiques des relations elles-mêmes (évoquées ci-dessus) ;
- d) les caractéristiques des réseaux personnels qu'elles forment.

Ces données peuvent être analysées sur des "bases" différentes. En effet, "en base relation", à travers l'échantillon qui mélange toutes les relations citées par tous les individus, on cherche des régularités dans:

- les caractéristiques socio-démographiques des partenaires pour mettre en évidence des stratégies (et/ou des déterminants) d'auto-sélection des acteurs dans des marchés relationnels.

- les caractéristiques de forme (durée, fréquence, réciprocité, homophilie..) et de contenu (type d'échange social) en supposant a) soit que des normes sociales gouvernent les interactions possibles dans différents types de relations; b) soit, ce qui

constitue une perspective très différente, que les partenaires ont de larges marges de manœuvre pour organiser leurs relations comme ils l'entendent.

En base "réseau personnel", on analyse, individu par individu, les combinaisons complexes des différentes relations citées. Des caractéristiques de taille, densité, hétérogénéité des réseaux sont alors utilisées comme variable permettant d'expliquer des comportements (individuels ou collectifs), ou bien comme variables à expliquer au croisement des attributs de l'acteur et des contraintes induites par des contextes relationnels (locaux par ex.).

De la dyade des partenaires au réseau, le chemin va de l'élémentaire au complexe; il passe surtout par des modèles interprétatifs différents, dont les perspectives vont être brièvement présentées. Deux interrogations étroitement articulées sous-tendent ce développement:

- a) L'analyse des réseaux personnels peut-elle nous aider à identifier certaines fonctions attribuées de façon privilégiée (ou exclusive) par les individus aux relations avec des membre de la parenté (**à quoi "servent"** spécifiquement aujourd'hui ces relations) ?
- b) L'analyse des réseaux personnels peut-elle nous aider à comprendre comment sont régulées ces relations (**comment fonctionnent** ces relations) ?.

"On ne choisit pas ses parents!"

Les prescriptions normatives (religieuses, morales, juridiques, régionales,..) sur les liens de parenté sont légion; les infractions à ces prescriptions plus nombreuses que "les grains de sables d'une grève"; et pourtant quelque chose "tient" vaille que vaille; la famille n'est pas finie.

Les relations d'un individu peuvent être distribuées entre deux pôles: d'un côté des liens qui s'imposent à lui; de l'autre des liens qu'il choisit d'établir et peut révoquer. On choisit rarement son supérieur hiérarchique ou le ménage qui habite la porte à coté; mais on peut souhaiter partir en vacances avec un collègue particulier et confier ses enfants à tel couple d'amis plutôt qu'à tel autre. Comme le dit l'adage "on ne choisit pas ses parents!" (ni ses enfants jusqu'à nouvel ordre, sinon d'en avoir ou pas). Les personnes apparentées sont toujours déjà définies pour l'individu, sans acte de son libre arbitre. En est- il de même pour le contenu et la forme des relations avec ces personnes?

L'analyse de réseau privilégie les échanges sociaux, les interactions effectives, plutôt que les normes annoncées. Son orientation fréquemment utilitariste lui donne une innocence iconoclaste: qu'importe le flacon, pourvu qu'il y ait l'ivresse; qu'importe a priori avec qui quelque chose est possible, pourvu que ce soit possible. Ce sera à l'analyse de comprendre ensuite pourquoi le choix s'est porté sur telle personne, pourquoi une interaction est possible dans le cadre d'une relation plutôt que dans une autre. Les individus sont insérés dans des contextes de socialisation diversifiés, offrant des marges de manœuvre étroites ou larges, ouvrant des

alternatives limitées ou nombreuses au sein desquelles ils mettent en oeuvre des stratégies relationnelles plus ou moins banales ou innovantes, conformistes ou inattendues. Cette conception et les méthodes d'observation qui en découlent permettent donc, dans un premier temps, d'explorer comment certains types d'échanges et d'interactions utilisent des relations plutôt que d'autres - et par là d'examiner si des fonctions spécifiques sont attribuées aux relations avec des personnes apparentées.

Du bourg à la métropole, des réseaux de californiens.

Sans être mécaniquement liées, les transformations de la famille accompagnent celles des communautés. Les visions catastrophiques d'une ville, océan de solitude où surnagent des individus accrochés au radeau de la famille nucléaire, ont vécu. De façon moins sommaire, il reste à savoir jusqu'à quel point la taille, la composition, la diversité fonctionnelle et culturelle plus ou moins grande des agglomérations, influent sur les conditions de l'insertion sociale et de la sociabilité des individus. C'est l'interrogation qui conduit C.S.FISCHER à réaliser une vaste enquête dans la région de San Francisco en interrogeant 1050 individus répartis dans des lieux d'habitat très différenciés. Les résultats de ce travail furent publiés en 1982 dans un ouvrage intitulé "To dwell among friends" (Sage Ed.) Les questions utilisées (indiquées en annexe) ont permis aux individus de choisir et de citer en tout 19.417 relations répondant à au moins un des critères imposés.

Dans l'ensemble, les individus ont cité en moyenne 18.5 personnes. Globalement les individus ne sont pas isolés. La grande crainte d'une "foule solitaire" résultant de la déstructuration d'une sociabilité supposée "traditionnelle" ne se vérifie pas. Si on examine les types de relations qui forment les réseaux, il apparaît que la parenté demeure le cercle de socialisation qui procure le plus de relations à l'individu. Par contre le voisinage, la localité n'en fournit qu'une faible part. La déstructuration des sociabilités de quartier semble réelle, mais elle ne plonge pas l'individu dans la solitude.

TABLEAU I: Taille et composition du réseau selon le niveau d'éducation de l'enquêté.

	Niveau d'éducation	
	Bas	Haut
TAILLE du réseau: (moyenne= 18.5 personnes)	14.3	21.8
COMPOSITION du réseau (% colonne):		
Amis	17.5	31.0
Autres	5.5	8.0
Associations	4.5	6.5
Voisins	11.0	10.0
Collègues	4.5	13.0
Parenté	57.0	31.5
Ensemble	100.0%	100.0%

C.S.FISCHER. (1982) Région de San Francisco Sacramento.USA.

Avec beaucoup d'honnêteté FISCHER est conduit à constater que le degré d'urbanisation de la commune de résidence, si les caractéristiques sociales des individus sont maintenues égales par ailleurs, modifie peu les contours de la vie relationnelle privée des individus: elle est analogue dans les cités et les petites villes. Par contre les individus ont des réseaux très contrastés selon leurs niveaux d'éducation: plus ce dernier est élevé, plus le nombre de personnes citées est important. L'individualisme des couches moyennes - s'il existe - ne signifie pas isolationnisme et repli sur soi.

La **part relative de la parenté** est fortement contrastée: elle est presque deux fois **moins** importante pour les individus les plus longuement scolarisés qui, en contrepartie, ont trois fois plus de relations parmi leurs collègues de travail. Ainsi, une sociabilité "laborieuse", liée au travail, n'est pas le fait des couches populaires, mais des couches moyennes et supérieures. Si, comme l'avait noté Halbwachs, le travail industriel désocialise, le travail tertiaire offre un marché potentiel de relations interpersonnelles. Notons qu'il s'agit bien de la part relative: le nombre brut de personnes apparentées avec lesquelles les relations évoquées par l'enquête sont possibles, est de même ordre. Mais les réseaux plus étendus sont obtenus en ayant un nombre brut d'amis et de collègues plus important; pas en accroissant ses contacts dans la parentèle. Les relations résultant de co-appartenances à des clubs ou des organisations n'occupent qu'une part modeste (4.5 à 6.5%). La vertu de ces groupes intermédiaires qui a été largement vantée pour l'intégration de l'individu ne produit pas un tissu relationnel significativement important. Enfin, un fait majeur: la part considérable prise par les "amis" dans les couches moyennes et supérieures. Il est clair, aux USA comme en France, que l'amitié n'a ni la même signification, ni du coup la même extension, selon les couches sociales.

Admettons, à titre d'hypothèse cavalière (et passablement idéologique!), que les individus les plus éduqués appartiennent aux secteurs "modernes" de la société et préfigurent des évolutions globales. Alors, avant d'évoquer les contenus de

ces relations, une première image prend déjà forme: la part, la "place" des relations avec des apparentés diminue, non par désaffectation, mais par englobement dans un dispositif relationnel plus vaste. Simultanément des relations strictement "électives", résultant de choix réciproques, sont multipliées.

Ces propositions ouvrent typiquement une interrogation en base "réseau": on peut se féliciter du nombre finalement important et stable de liens avec des apparentés, en se disant que la "famille" tient bon; bravo!. Mais on doit aussi ou même surtout se demander jusqu'à quel point des relations de parenté qui constituaient la moitié d'un réseau peuvent être de même nature que des relations de parenté qui n'en constituent plus que le tiers? En d'autres termes, jusqu'à quel point des relations de parenté forment un **sous-système autonome** dans le système relationnel complet de l'individu; ou bien jusqu'à quel point ces relations voient leur existence, leur nature, redéfinies du fait qu'elles sont parties prenantes de réseaux dont la taille et la composition ont changé; dans ce second cas on supposerait un **effet de la structure globale du réseau sur ses éléments**.

Que veut dire "effet de la structure"? L'idée est simple: un acteur est d'autant plus libre à l'égard d'une relation particulière qu'il dispose de plus d'alternatives susceptibles de lui procurer des avantages, des plaisirs, des soutiens, analogues. Dans cette perspective, la teneur des relations de parenté pourrait changer plus en raison d'une "concurrence" externe que de tensions internes. La possibilité de substituer une relation à une autre serait ici décisive; or elle suppose que différentes relations puissent remplir les mêmes fonctions.

Les fonctions d'aide sociable dans les réseaux.

Fischer, comme la plupart des analystes des réseaux, voulait évaluer si les relations interpersonnelles pouvaient apporter du "social support", des aides que nous dirons "sociables" par oppositions aux prestations institutionnalisées de l'aide "sociale" et aux services marchands. Je retiendrai ici trois des questions posées: deux faisant référence à des pratiques effectives (personnes avec lesquelles vous parlez de problèmes personnels; personnes qui vous ont aidé pour un bricolage lors des trois derniers mois;) et une faisant référence à un échange possible (personnes auxquelles vous voudriez ou pourriez emprunter une somme importante;). En examinant, pour chaque type d'aide, le nombre de relations de chaque type qui sont citées, c'est la composition fonctionnelle des réseaux qui apparaît.

TABLEAU II: Aides sociables apportées par le réseau.

(Tab. 2)	Parler perso	Aide maison	Prêter argent	Total réseau
Nb. Moyen:	1.42	1.28	2.01	18.5
Amis:	22	26	17	23
Autres:	5	4	4	6
Assoc.:	5	6	3	6
Voisins:	9	10	4	10
Travail:	10	4	7	10
Parenté:	49	49	65	42
Ensemble:	100%	100%	100%	97%
----- Parenté détaillée -----				
Conjoint:	17	2	1	
Famille :	18	22	34	
Parentèle:	14	25	30	

Note: par type d'aide, composition du réseau.

Famille= Parents et enfants;

Parentèle= autres membres de la parenté.

C.S.FISCHER (1982) p.386

Alors que 42% des relations des réseaux sont avec des membres de la famille, lorsqu'il s'agit des trois types d'aide retenus, la famille est largement sur représentée (de 49 à 65%). Seuls les amis sont également sur représentés pour des bricolages à la maison et occupent une place significative pour la discussion des problèmes personnels (les voisins aident au bricolage à proportion de leur part dans les réseaux).

On ne demande pas n'importe quoi à n'importe qui: les différents types de relations correspondent à des types de fonctions différentes. Dans le réseau s'opère une sorte de "division du travail". Ceci apporte un éclairage partiel à la question posée de la persistance des relations de parenté comme sous-système spécifique dans l'ensemble du réseau: il est au moins possible d'indiquer que ces relations remplissent (sur la côte Ouest des USA!) de façon privilégiée des fonctions d'aide diversifiées. **Privilégiée mais non exclusive** pour "discuter de problèmes personnels" et "bricolage"; des **substitutions** ou des complémentarités existent. Fonction privilégiée et beaucoup plus "monopoliste" et **exclusive**, pour les prêts d'argent.

Les échanges d'aides

Peut-on comprendre pourquoi des fonctions d'aide sont remplies par certaines relations et pas par d'autres? Il s'agit ici de chercher des explications aussi bien au niveau général du réseau, qu'à celui de chaque lien particulier.

Certaines explications sont triviales: "on ne peut donner que ce que l'on a", si bien qu'on emprunte de l'argent à des personnes plus âgées, qui ont de plus grandes chances d'être à un stade de la carrière où elles disposent de davantage de ressources.

Et "à l'impossible nul n'est tenu", si bien que les personnes habitant à plus d'une heure de route sont moins souvent citées comme compagnons de sorties et loisirs. Les interactions sont de nature diverses, elles mettent en jeu des capacités variées (affectives, économiques, sociales..).

Ce "bon sens" interdit de penser des processus complexes. Sans que cette formulation soit idéale, il est acceptable de concevoir la dynamique des systèmes relationnels dans une sorte de logique demande-offre-compensation, c'est-à-dire dans une logique d'échange. Des évolutions peuvent se produire sur ces trois "moments" des transactions sociales.

Concernant la "demande", le fait d'en appeler à des relations interpersonnelles pour tels services ou aides dépend à la fois de transformations générales dans les types de "crises" que peuvent traverser des ménages ou des individus et des réponses institutionnalisées, plus collectives ou impersonnelles, qui sont disponibles. Des services sociaux ou marchands peuvent, ou non, substituer leurs prestations à celles qui seraient attendues d'une solidarité interpersonnelle. Pour l'offre, les capacités de réponses peuvent dépendre des statuts et positions sociales occupés par les personnes (ressources financières, accès à des informations, savoirs faire, etc..) ou de facteurs plus pratiques de proximité et disponibilité. Enfin, ou surtout, l'échange ne peut avoir lieu que si les conditions de la compensation peuvent être assumées par les partenaires et non contradictoires avec le contenu même de l'aide.

Les questions posées par l'articulation dynamique de ces trois "moments" sont très différentes selon les types d'aide; et les avantages / inconvénients ou particularités des liens de parenté relativement à d'autres liens dans le réseau sont également différents selon les types d'aide: il faudrait discuter en détail une matrice comportant en ligne les types d'aide, en colonne les trois "moments" d'un échange. Cet exercice n'a pas sa place ici et seules quelques remarques illustratives seront avancées.

Importance des aides, régulation de la relation, structure du réseau

Le principe très général de réciprocité demeure massivement d'actualité: un service reçu doit être rendu. Les modalités de mise en oeuvre de la réciprocité peuvent prendre trois formes:

- a) **le prêt** (rendre le même service à la personne qui l'a donné initialement);
- b) **l'échange** (rendre un service différent à la même personne);
- c) un **échange plus ou moins "généralisé"** (A donne à B, B donne à C, C donne à A..).

Massivement les aides circulent sous forme de prêts dans des relations entre deux partenaires (des dyades:A>B>A); des circuits complexes d'échanges (A>B>C>A)

sont très rares. Même si dans un réseau (d'amis ou de voisins par exemple) il existe de nombreux échanges de services variés, il s'agit le plus souvent d'une juxtaposition d'échanges dyadiques, plutôt que d'une circulation générale.

Dans les circuits et les dyades, le contrôle, la régulation de l'échange ne sont pas analogues. Le circuit impose une régulation collective de ce qui doit circuler entre $A > B > C > A$: une défaillance localisée dans la chaîne des échanges interrompt l'ensemble du cycle et concerne donc directement tous les partenaires. Dans une dyade c'est aux partenaires de se mettre d'accord sur la base de préférences interindividuelles. Le réseau de relations dans lequel est inscrite cette dyade n'est pas directement et globalement mis en cause par un manquement. Il intervient cependant en sanctionnant un fautif par une perte de "crédit", de réputation de fiabilité.

Plus le réseau personnel est dense, plus l'information circulera vite entre toutes les connaissances du fautif, plus cette forme de sanction d'un manquement vis-à-vis d'un seul partenaire mettra l'individu en situation fâcheuse pour retrouver d'autres aides. Un réseau dense exerce donc, même sur des relations reposant sur un accord essentiellement interindividuel, une pression forte et crée une situation de dépendance forte. Mais l'argument doit être retourné de deux manières: si l'individu demande c'est parce qu'il a donné ou donnera une aide; et il la donnera de façon d'autant plus tranquille qu'il saura bénéficier d'une caution collective. A l'inverse, il pourra demander une aide avec un moindre investissement de crédit interpersonnel (tu peux vraiment compter sur moi), parce que le prêteur sait pouvoir compter sur la garantie du réseau.

Ainsi le type de structure du réseau qu'entretient l'individu (comportant des sous-ensembles plus ou moins denses) met en jeu, même pour des échanges dyadiques, la forme de régulation de l'échange d'aide: dans un réseau dense le contrat interindividuel est supporté par un contrôle collectif au prix d'une plus grande dépendance (interdépendance) de tous les partenaires; dans un réseau très déconnecté la confiance et le crédit strictement interpersonnels dominant, au prix de risques pris sur "la bonne fin" du processus. La balance (autonomie & risque) / (dépendance & sécurité) crée une tension contradictoire qui, à structure de réseau donnée, conduira certaines offres-demandes d'aide vers des segments plutôt que d'autres.

De ce point de vue, la parenté proche, est, en général, un sous-ensemble fortement inter relié du réseau. Cette caractéristique proprement structurelle est un des facteurs expliquant pourquoi certaines aides à engagement lourd peuvent y circuler, grâce aux garanties qu'offre cette structure. Dans un modèle interprétatif de ce type, ce n'est pas la nature spécifique de la relation qui supportera l'échange qui est en cause, mais l'insertion de cette relation là dans un micro- système d'autres relations. Toutes choses égales par ailleurs, n'importe quel autre sous-système fortement inter relié devrait autoriser les mêmes échanges.

A contrario, le sous-ensemble des relations proprement affinitaires (hors parenté) est, en général, moins dense. Demander une aide lourde implique donc un engagement interpersonnel très fort, qui met le "débiteur" en situation d'obligé, sans

support externe. Ceci conduit à chercher à limiter de tels engagements qui nuisent au caractère réputé égalitaire de toute relation amicale; et c'est sans doute **un** des facteurs qui conduit à une certaine dispersion des demandes d'aides sur des partenaires affinitaires variés.

Interpréter la régulation des échanges à partir des structures de réseaux ne peut sous-estimer l'existence de liens proprement juridiques entre les personnes qui, dans la parenté, viennent renforcer les effets de la simple inter connaissance: les membres d'une fratrie sont les héritiers potentiels des mêmes parents, qui ne peuvent déshériter totalement l'un au profit de l'autre. L'appel privilégié aux ascendants directs pour des prêts financiers peut se comprendre au croisement des contrôles juridiques et relationnels.

Contenus des aides, structure du réseau

La structure du réseau intervient également sur le contenu même des aides qui peuvent en être attendues. Pour une aide de type "utilitaire", qui demanderait d'accéder à des **informations particulières** (recherche de job, démarche administrative complexe, etc), un réseau composé de personnes très "semblables" les unes aux autres et à soi-même, n'apporte pas une aide très pertinente; ce sont toujours les mêmes informations limitées qui circulent entre tous les membres. Un réseau hétérogène permet à l'individu de se "brancher" sur des sphères sociales diversifiées; et un partenaire particulier peut y être privilégié parce qu'il est différent des autres, plus performant sur une question précise. Ainsi, globalement, la chance qu'il soit fait appel à un membre de la parentèle plutôt qu'à un autre membre du réseau, dépendrait de l'hétérogénéité sociale de la parentèle comparativement à celle du reste du réseau. Pour ce type d'aide, les "familles" qui auraient le plus de chance de voir utilisés les liens de parenté ne seraient pas celles qui sont resserrées dans un univers social dont l'homogénéité semble garantir la pérennité. Face à des jeux sociaux ouverts, c'est l'éclatement et l'étalement de la parentèle dans le champ social, l'hétérogénéité statutaire de ses membres qui favoriseraient la mobilisation de ce type de lien.

Les paradoxes du prêt.

Si une aide est échangée sous la forme du "prêt", entre le "donneur" et le "receveur", il se crée nécessairement non pas un écart qualitatif (comme dans l'échange: je t'aide pour ton électricité, tu me diras comment discuter avec mon contrôleur des impôts), mais, à un certain moment, un manque net. C'est le sentiment vécu de ce déficit qui rend pénible la situation de débiteur, plus que l'obligation sociale de devoir rendre. De plus, pour qu'un service analogue puisse être rendu, il doit exister une différence sociale minimum entre "donneur" et "receveur"; finalement, dans la durée, il faut avoir les mêmes capacités de rendre à quelqu'un qui aura la même demande.

Pour des échanges utilitaires comme ceux évoqués plus haut, un paradoxe apparaît: des aides ont d'autant plus de chance d'exister que les gens en relations sont à la fois très dissemblables (pour accéder à des ressources nouvelles) et très semblables (pour pouvoir rendre dans une logique de prêt). Un second paradoxe est que l'efficacité d'un réseau serait d'autant plus grande qu'il serait plus varié, hétérogène, et donc nécessairement, moins dense; mais, à réseau moins dense, contrôle collectif sur chaque relation plus faible et importance plus faible de l'aide engagée (on ne demandera donc "qu'un petit tuyau, pour savoir s'il est possible..."). Ces propositions paradoxales peuvent être prises pour des aberrations ou des insuffisances théoriques. Elles ne font peut-être que traduire en termes explicites la contradiction qu'engendre la confrontation entre une organisation sociale complexe, différenciée, "organique" et une logique des aides interpersonnelles très pauvre, et "mécanique".

Dans cet esprit, il est possible de remarquer qu'au moins les liens parents-enfants (adultes) sont capables de préserver un minimum d'échanges: aide matérielle contre affection, introductions professionnelles contre conformisme statutaire, etc, etc. La grandeur, parfois l'horreur, des liens familiaux tient à la capacité de décréter l'équivalence de valeur entre des aides totalement hétérogènes, et proprement "incommensurables". Cette capacité peut-être comprise comme un héritage ou un archaïsme normatif disparaissant. Cependant sa persistance tient aussi au fait que le lien est originellement fondé sur un écart irréductible qu'aucun échange ne pourra abolir. En cela, ces liens gardent un statut d'exception.

La question sociale que pose cette persistance locale de la forme "échange", et les paradoxes du prêt, est de savoir sous quelles conditions non exceptionnelles les relations interpersonnelles pourraient échapper à la logique du prêt et retrouver, dans leur ordre propre, une complexité des échanges à la fois humainement plus riche et mieux adaptée à une société dont les fonctionnements institutionnels vont vers la complexité et la différenciation. En d'autres termes, est-ce la famille qu'il faut essayer de maintenir ou sauver, ou bien est-ce une certaine qualité relationnelle dont elle n'a pas, ou n'aura plus nécessairement, l'apanage.

Relations, réseau personnel, réseau familial.

Un apport possible de l'analyse des réseaux personnels est de s'obliger à penser un lien interindividuel dans une sorte d'ubiquité théorique: il est une réalité spécifique, et un élément dans les réseaux des deux partenaires qu'il unit. Le contenu, la forme, la durée de ce lien répondent d'une part à une logique interne, et subissent d'autre part les effets de son insertion dans les systèmes relationnels de chaque partenaire, qui ont leurs dynamiques propres.

Il est sûrement raisonnable d'argumenter la particularité intrinsèque des différents liens de parenté. Mais il est aussi important de rappeler que, quel que soit

l'usage que nous faisons de ces liens, ils restent socialement définis, classés et organisés comme système. Une propriété structurale importante de ce système peut être décrite en termes de transitivité: les parents de mes parents sont des parents. Deux individus apparentés ont à connaître, même avec des types de liens décalés, le même cercle de personnes. Par là, la logique spécifique d'un lien interpersonnel, est insérée dans les systèmes relationnels des deux partenaires qui en fait n'en forment qu'un.

Ce recouvrement des systèmes relationnels des partenaires (partiellement exprimé pour chacun d'eux par la densité de son réseau personnel) se rencontre de moins en moins dans les relations interpersonnelles électives: les amis de mes amis ne sont pas forcément mes amis; ceux avec qui je voisine, ne s'attendent pas à ce que je voisine en tout comme eux, etc. Ainsi, pris globalement, les réseaux de relations personnelles sont le siège d'une tension entre des logiques structurales et des formes de régulation hétérogènes (parenté / électif), qui offrent des avantages et des inconvénients contrastés. Les liens de parenté, "la famille", sont pour l'individu autant des problèmes que des solutions, mises en balance avec d'autres solutions. L'avenir de la famille est largement hors de la famille: il dépend de la persistance de cette hétérogénéité, et il convient moins de rechercher systématiquement ce qui se fait dans la famille, de nouvelles "normes" de relations familiales, que de mesurer l'écart, d'évaluer les différences structurales, entre deux sous-systèmes: le familial et l'affinitaire.

ANNEXE

Questions pour que l'enquête sélectionne des relations

Citez la ou les personnes...

- 1) qui gardent votre logement si vous quittez la ville ;
- 2) qui vous ont aidé pour un bricolage lors des trois derniers mois ;
- 3) avec qui vous parlez de votre travail ;
- 4) avec qui vous sortez ou dînez... ;
- 5) avec qui vous discutez de vos passe-temps ;
- 6) (si célibataire) qui est votre partenaire sexuel stable ;
- 7) avec lesquelles vous parlez de problèmes personnels ;
- 8) auxquelles vous demandez des conseils avant une décision importante ;
- 9) auxquelles vous voudriez ou pourriez emprunter une somme importante.

Source : C.S. Fischer (1982), *To dwell among friends*, Sage éd.